|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | ***Commission Nationale Education et Activités Cynophiles******Président Jean Denis DEVINS*** |  |

**Compte Rendu Réunion de la C.N.E.A.C.**

**Samedi 25 SEPTEMBRE 2021 de 10 h à 15 h**

**Membres présents :**

Mme Arlette CATTOEN, Mme Maureen DESCAMPS, M Jean Denis DEVINS, Mme Magali EMMEL, Mme Maryannic JOURDEN, Mme Jeanine KREISS, M Roger LALLEMAND, M Jean Claude METANS, M René RAUWEL.

**Excusés** : MM : Alexandre BALZER, Gérald DELALANDE, André MARTIN, Mme Corinne MEDAUER et M Jean Bernard MOINGS.

ORDRE DU JOUR

- Election du président de la commission

- Election du secrétaire de la commission

- Echanges sur les modes de fonctionnement, allocations, remboursement frais

- Dossier événements

- Dossier agility

- Dossier canicross

**1) Election du président et du secrétaire de la commission**

Jean Claude METANS doyen de l’assemblée procède à l’élection du président qui par décision des présents à l’unanimité sera élu à main levée.

Jean Denis DEVINS se présente et est élu à l’unanimité

Le président prend la parole et procède à l’élection du secrétaire générale. Une seule candidate Arlette CATTOEN est élue à l’unanimité

Chaque membre des groupes de travail se présente et le président précise les missions et rôles des GT :

**Principes généraux**

Chaque groupe de travail, sous couvert de la commission, pour sa discipline ou activité, doit :

* Développer la discipline ou l’activité
* Animer, informer et soutenir **tous** les pratiquants
* Animer et informer les officiants (juge, examinateur, directeur de course, commissaire …)
* Rédiger et maintenir les divers règlements ou documents
* Gérer le fonds documentaire, règlementaire
* Tenir à jour le site de la CNEAC
* Programmer en collaboration avec le GT Evénements les événements CNEAC (finales nationales, sélectifs nationaux …)
* Définir en collaboration et mettre en place des formations spécifiques
* Utiliser pour toutes communications, échanges le visuel de la SCC/CNEAC ainsi que des adresses mails génériques en *sportscanins.fr*

Pour ce faire, chaque GT a la possibilité de nommer en son sein un ou des correspondants pour suivre plus particulièrement une mission. Tous les licenciés doivent être représentés.

Les particularités de certains GT ou fonction

**Secrétaire générale**

* Assure la relation, communication avec les CTEAC, CTT *(information montante, descendante, sondage, réunion …)*
* Assiste le président de la commission pour la partie administrative
* Gère le calendrier des événements suivant les règles en vigueur
* Vérifie la mise en œuvre des décisions prises
* Programme les réunions CNEAC, rédige les comptes-rendus
* Garanti la cohérence documentaire

**Présidence**: assure le plan de formation des juges, commissaires, examinateurs …

**GT homologation événements CNEAC**

* Homologue tous les résultats des différents événements
* Assure le suivi des paiements des redevances
* Contrôle la conformité des demandes d’événement sur le calendrier
* Homologue les résultats obtenus à l’étranger et les mesures (toises, cubitus)

**Délégué suivi réception et paiement pièces comptables**

* Assure le contrôle de conformité des demandes de remboursement
* Valide la demande de mise en paiement suivant décision

**Gt Evénements CNEAC**

* Intervient pour toutes les disciplines, activités
* Propose les dates et lieux des événements en étroite collaboration avec le GT concerné
* Coordonne l’événement afin de maintenir la cohérence de l’image de la CNEAC lors de l’événement et du niveau des prestations attendues

**2) Discours de politique générale du Président :**

La nouvelle commission est officiellement en place puisque dotée d’un président et d’une secrétaire.

Je tiens à remercier personnellement tous les membres de l’ancienne commission pour le travail effectué, les engagements pris.

Comme la SCC nous sommes dans une phase de modernisation de l’image et du fonctionnement bien que la commission précédente ait déjà beaucoup fait en la matière. Certes il y a beaucoup de clauses règlementaires liées aux statuts et liens de la SCC à respecter. Comme nous sommes une commission de la SCC, toutes nos décisions ne sont que des propositions qui doivent être validées par le comité de la SCC d’où un calendrier parfois difficile à tenir, mais à nous de faire preuve d’anticipation, d’adaptation. Je m’attacherai à trouver des axes de travail avec plus de souplesse dans les procédures afin d’avoir un fonctionnement plus proche du fonctionnement des fédérations sportives pour les activités le nécessitant. La CNEAC pourrait avoir un circuit plus court pour des affaires courantes, des événements spécifiques.

En plus de cette évolution, un gros chantier nous attend, celui de relancer les activités, disciplines. En effet la covid-19 a sérieusement perturbé les activités canines avec quasiment une année blanche puis une année en demi-teinte. Les personnes ont déserté les clubs faute de disponibilité des structures. Aujourd’hui la tendance serait au redémarrage mais ce n’est pas le raz-de-marée espéré. A nous de trouver les leviers pour accélérer cette reprise.

La CNEAC est appelée à décider des propositions à valider en comité de la SCC. Il va de soi que ces décisions seront le fruit de discussions cordiales mais la décision sera consensuelle. Epiloguer ne devrait plus être de mise.

Nous sommes membres de la commission, responsable de GT aussi nous avons un devoir d’exemplarité, et de loyauté*.* J’ajouterai que tous les propos et documents échangés lors nos travaux qu’ils soient préparatoires ou en commission doivent rester confidentiels, il en va de la confiance entre nous, du respect et de l’image de la commission.

Comme j’aimerai que la mission première de la CNEAC soit de travailler sur les projets, les évolutions et le développement des disciplines et non de traiter des affaires courantes (rôle des GT), le fonctionnement habituel sera le suivant :

* Un GT met à l’ordre du jour un projet qu’il aimerait déployer
* La commission discute, échange et décide de la continuité du projet
* Le GT, suivant les décisions de la commission, travaille sur le projet et documente celui-ci*.*
* Le GT demande par voie électronique la correction, approbation des documents et articles produits.
* Le GT fait valider par la commission les documents définitifs mis à l’ordre du jour.

Sauf exception, les comptes-rendus d’activité seront validés hors réunion par voie électronique.

Pour les délais, les dates de réunion seront données au plus tôt mais dépendantes des réunions du comité de la SCC. L’ordre du jour complet, accompagné des documents seront diffusés 15 jours avant la réunion.

**Fonds documentaire**

Actuellement, la gestion documentaire n’est pas optimale que ce soit sur la forme que sur le fond. Il n’y a pas d’identité commune, ni de structure commune sans évoquer le fonds documentaire dispersé sous des formes différentes souvent personnelles. Aussi j’ai pour projet de mettre en place une gestion électronique documentaire pour préserver les licenciés de tout comportement atypique d’un détenteur de documents.

**3) Fonctionnement de la commission**

3 à 4 réunions annuelles avec possibilité de réunion en visio conférence.

Les Gt peuvent se réunir 1 à 2 fois par an de préférence à la SCC ou en visio

Une réunion entre les GT peut être programmée selon le sujet

Les réunions de formation nécessitant la réservation de salle à la SCC doivent être programmées avec le président.

Jean Claude Métans rappelle la procédure pour le remboursement des frais des membres de la commission. Les formulaires seront envoyés aux responsables des groupes de travail.

**La commission autorise la délégation de signature du président au délégué pour la validation des demandes de remboursement.**

*PRE : 2021-09-01*

**4) Points Divers**

**CHIENS VISITEURS : les formateurs chiens visiteurs peuvent valider leur propre chien.**

 *CV :2021-09-02*

**Propositions des allocations CNEAC 2022 : cf. document en annexe I**

**(à noter : le championnat du monde de Flyball fera l’objet d’une allocation spécifique).**

*PRE :2021-09-03*

**5) Juges / Commissaires**

**Colette MOURTON,** ayant terminé son cursus en Dog Dancing sera proposé à la commissiondes juges.

 *PRE :2021-09-04*

Les dossiers des juges en attente de l’examen de la SCC vont être repris.

**Maureen DESCAMPS** et **Ghislaine WINISDOERGER** sont proposées comme commissaire principal et formateur en Flyball.

 *PRE :2021-09-05*

**Validation des candidats pour la formation de commissaire principal** (candidats validés par le GT) :

**Eric POUEY** ST PAUL EC AGILITY LANDES

**Marie BOROJEVIC** SPORTS ET LOISIRS CANINS DE TORCY ILE DE France

**Annecy FERET** SPORTS ET LOISIRS CANINS DE TORCY ILE DE France

**Gaëlle FAVENTIN** CHIENS REBELLES O’COEUR SINCERE GIRONDE

*PRE :2021-09-06*

**6) Evènements CNEAC**

L’organisateur du Grand Prix de France et Championnat de France de DOG DANCING 2021 ne souhaite plus organiser le GPF et Championnat de France et demande un report en 2022. Pour mémoire un report avait déjà été fait puisqu’en 2020 le GPF n’avait pu avoir lieu au même endroit.

**La commission prend acte de ce retrait et demande à l’organisateur de refaire une demande de candidature pour 2022 qui sera examinée par la prochaine réunion de commission.**

*GE :2021-09-07*

**7) Groupe de Travail Agility**

**Responsable : Mme Maryannic JOURDEN**

**Membres : Dominique PRIN, Gérard GERY, Frédéric DURAND, Andréa MENGHINI et Dominique TACHON.**

**Chacun est correspondant vis-à-vis des licenciés sur les thèmes suivants : juges, règlement, compétiteurs, organisation des sélectifs, relation avec les CTT et les territoriales.**

**Pour les Jeunes et les Handis les conseillers techniques en relation avec les correspondants du GTA seront bientôt annoncés.**

**Mise à jour des règlements et des cahiers des charges**

**Les sélectifs EO/AWC Séniors et Juniors AGILITY sont actualisés pour 2022 sans modification si ce n’est les conditions d’accès dues aux manques de concours en 2021 avec la COVID et le coordinateur est remplacé par un correspondant.**

 *AGI :2021-09-08*

**Aménagement COVID des classements nationaux 2021 pour la sélection championnat de France grade 2 et grade 3 2022**

Règle*: Les classements nationaux (grade 2 et grade 3) s’effectuent à partir des 14 meilleurs résultats obtenus en agility et les 7 meilleurs résultats obtenus en jumping.*

Compte tenu du démarrage tardif des concours d’agility et des perturbations de la situation sanitaire du fait de la COVID, et après étude des statistiques données sur ces concours jusqu’à la mi-septembre, nous procédons à l’aménagement suivant pour l’année 2021 :

**Les classements nationaux (grade 2 et grade 3) en 2021 s’effectuent à partir des 10 meilleurs résultats obtenus en agility et les 5 meilleurs résultats obtenus en jumping**

 *AGI :2021-09-09*

**Séminaires des juges SCC discipline Agility les 11-12 Novembre 2022**. Les dates ne sont pas bloquées mais c’est à envisager si reconduction en 2023.

 *AGI :2021-09-10*

**8) Groupe de Travail Informatique Licence**

**Responsable : Monsieur Jean Denis DEVINS**

**Proposition du maintien du tarif des licences :**

**Tarif plein= 19 €, tarif réduit = 9 €**

 ***GTIL :2021-09-11***

**La commission valide toutes les propositions** *: 2021-09-01 à 2021-09-11*

**9) PROJETS**

**GROUPE DE TRAVAIL CANI CROSS**

**Responsable : Monsieur Roger LALLEMAND**

Membre : Jérôme PUIG

Le Gt propose à la commission de travailler sur les axes suivants :

* Etablissement d’un questionnaire auprès de tous les acteurs
* Réflexion sur la couverture assurance des licenciés notamment avec les licences à la journée et la réciprocité avec les licences des autres fédérations
* Cahier des charges pour un logiciel de gestion des compétitions et gestion des inscriptions
* Harmonisation des règlements avec les autres fédérations avec un focus sur la catégorie Enfant et Handi notamment
* Recherche et accompagnement des futurs organisateurs du Grand Prix de France Canicross de la SCC
* Communication auprès des clubs pour développer la pratique et faciliter l’organisation de compétitions
* Recueil des attentes en matière de formation pour les directeurs de course, les moniteurs
* Gestion d’une base documentaire

La commission donne son accord pour l’ensemble de ce projet sauf pour le dernier point qui fait partie d’un projet plus global de la commission sur la gestion du fonds documentaire à revoir